



ILS L'ONT FAIT

9 NOVEMBRE 2016
JOURNÉE TECHNIQUE

D'AGRIBALYSE À L'ÉCOCONCEPTION

FILIÈRES AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

SYNTHÈSE MULTIMÉDIA



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie



MINISTÈRE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE
ET DE LA MER

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Ce document est édité par l'ADEME

ADEME

20 avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

Coordination technique : Vincent COLOMB, service agriculture, forêts et bioressources

Coordination éditoriale : Sylvie GUYADER-COGNEAU, service communication et formation des professionnels

Rédaction, maquettage, crédits photo et vidéo : Terre21

Brochure réf. 010190

Téléchargeable sur : www.ademe.fr/mediathèque et sur www.jt-agribalyse2016.ademe.fr

EAN : 979 10 29 707 858

Dépôt légal : ©ADEME Éditions, 2017

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (Art L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (Art L 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

→ Les actes de la journée technique sont interactifs, car enrichis de vidéos que vous pouvez consulter via votre accès Internet.

En bleu, de courtes vidéos résument chaque table ronde. Cliquez sur l'icône ou sur la légende.

Découvrez les diapositives des intervenants en cliquant sur l'icône correspondant ou sur la légende «POWERPOINT»

Des interviews vidéo viennent souligner les propos de certains intervenants. Cliquez sur l'icône ou sur la légende «INTERVIEW».

En rouge, retrouvez les versions intégrales des vidéos, y compris les questions du public. Cliquez sur l'icône ou sur la légende.

Pour accéder directement à la partie qui vous intéresse, cliquez dans le sommaire sur le titre correspondant.

Pour accéder aux vidéos et aux diapositives powerpoint, vous devez impérativement utiliser Adobe Reader pour la lecture de ce document. Si la fenêtre vidéo ne s'ouvre toujours pas, allez sur l'onglet préférences ou paramètres de votre navigateur Internet (Internet Explorer, Firefox, Google Chrome, Safari etc) et désactivez la fonction "blocage des fenêtres pop up".

OUVERTURE DE LA JOURNÉE PAR JOËLLE KERGREIS	5
OUVERTURE DE LA JOURNÉE PAR CHRISTIAN RUYGHE	6
LE PROGRAMME AGRIBALYSE : CONTENU ET PERSPECTIVES	7
COMMUNIQUER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE	11
ECOCONCEVOIR DANS LE SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE, QU'EST-CE QUE CELA PEUT BIEN ÊTRE ?	16
L'ALIMENTATION DURABLE DE DEMAIN, RÉGIMES ET PRATIQUES ALIMENTAIRES	20
CONCLUSION DE LA JOURNÉE TECHNIQUE	23



*par Joëlle Kergreis,
Directrice exécutive des
programmes adjointe, ADEME*



L'évaluation environnementale des produits agricoles et alimentaires est un sujet d'experts, qui mérite d'être partagé par le plus grand nombre. L'agriculture et l'alimentation constituent un enjeu stratégique, qu'il nous faut croiser avec les autres grands défis de la planète et de la société. Il faut ainsi rappeler que le poste alimentation représente 25 % à 30 % des impacts effet de serre pour un particulier. Cette prise de conscience doit progresser, y compris à l'ADEME.

La transition énergétique et écologique de notre société suppose qu'on adapte nos systèmes alimentaires. Face à l'actuelle crise agricole, nous devons porter un regard objectif, partagé et sérieux, afin d'éclairer ce sujet avec des connaissances nouvelles et offrir aux acteurs du secteur des perspectives d'avenir.

Concernant la partie d'analyse de cycle de vie (ACV), notre travail s'insère la dynamique d'autres initiatives européennes et internationales, en cohérence avec les études de la FAO. L'objectif est de produire une base de données et une méthode communes, afin de pouvoir effectuer des évaluations environnementales sur le cycle de vie des produits agricoles. En France, les évolutions réglementaires (LTECV) nous ont confortés dans ce projet et nous ont permis de lui donner toujours plus d'ambition, pour remonter plus loin dans la chaîne des valeurs. A ce jour, AGRIBALYSE® comptabilise plus de

800 utilisateurs, signe d'une appropriation progressive de la méthode.

AGRIBALYSE® est un outil de travail commun, collaboratif, partagé avec de nombreux partenaires et notamment les organismes agricoles, les ministères et l'INRA qui ont beaucoup oeuvré au projet, sans oublier les nombreux services de l'ADEME qui y ont contribué. A travers le projet AGRIBALYSE®, nous souhaitons accompagner le développement de l'ACV en agriculture et en alimentation. Il ne s'agit pas de la seule méthode, mais elle s'affirme auprès de nombreux acteurs dans différents pays, dans un ensemble qui s'harmonise. Notre objectif est d'associer le plus possible les acteurs du monde agricole, dans une co-construction de la méthode accompagnée d'une montée en compétence collective sur ce sujet.

Nous avons aussi l'ambition d'accompagner la mise en œuvre des politiques publiques, qui doivent se servir de ces outils méthodologiques. En effet, contrairement aux apparences, ces outils ne sont pas réservés à un monde d'initiés. Ils permettent ainsi l'émergence d'opérations exemplaires qui illustrent bien comment la performance environnementale peut aller de paire avec la performance économique.

La version intégrale



[RETOUR AU
SOMMAIRE](#)



par Christian Huygue
Directeur scientifique
agriculture, INRA



Une introduction classique à cette journée technique aurait été de dire qu'AGRIBALYSE® est un outil précieux pour regarder et analyser le monde, que l'effort de l'INRA dans ce domaine va se poursuivre car c'est un sujet d'importance pour l'agriculture, l'environnement et l'alimentation. Mais l'actualité amène à adapter le discours initialement prévu.

La première économie du monde a porté à sa tête un homme pour qui le changement climatique n'a pas d'origine anthropique, pour qui les problèmes environnementaux n'en sont pas. Cela pose question et conduit à trois réflexions :

- l'équilibre entre les piliers de l'économie, de l'environnement et du social n'est pas partagé par tout le monde et n'est pas toujours considéré;
- comme en Pennsylvannie, les différences entre groupes au sein d'une même communauté ne sont pas intégrées et un parallèle peut être fait avec la diversité des agricultures en France;
- les pas de temps courts prennent toujours le dessus sur les pas de temps longs, alors que la dimension environnementale se travaille sur un pas de temps long. La crise agricole donne plus de poids au temps court. C'est pourquoi il est nécessaire de réaffirmer sans cesse la vision du monde que nous avons, de réaffirmer ce vers quoi nous souhaitons nous diriger, pour assujettir le pas de temps court au pas de temps long et non l'inverse. En effet, si l'on perd de vue la direction, on devient

dépendant du chemin et de l'émotion.

Cela nous mène à trois obligations. Il faut que le travail fait sur les bases de données soit largement partagé, qu'il soit donc ouvert. C'est ce qui permet d'éclairer la "multi-performance." Les débats sur ce que l'on partage ou pas sont légitimes, mais on doit les remettre en perspectives par rapport à nos visions à long terme. Il nous faut inscrire AGRIBALYSE® dans l'open science. Pour que la connaissance soit beaucoup plus partagée dans la société, la science doit être ouverte.

Il faut aussi éco-concevoir et co-concevoir des nouvelles méthodes avec les autres. Cela signifie qu'il nous faut à présent passer d'une logique de médecine légale à une logique de médecine préventive : savoir expliquer pourquoi le système ne fonctionne pas ne suffit pas. L'objectif est de concevoir des systèmes qui intègrent, en amont et avec équité, les différentes composantes de la chaîne de valeurs.

La troisième voie est celle du "porter à connaissance", nous nous devons d'informer, d'enseigner, de donner à voir et à discuter, comme cette journée nous invite à le faire. Dans cette perspective, nous pourrions envisager de faire d'AGRIBALYSE® un instrument de formation, notamment lors des formations initiales, car cela formate la façon de penser.

La version intégrale



RETOUR AU
SOMMAIRE

LE PROGRAMME AGRIBALYSE : CONTENU ET PERSPECTIVES



LA SYNTHÈSE - 15 MIN

AGRIBALYSE : aujourd'hui et demain. Les analyses de cycle de vie (ACV) pour les filières agricoles française.



POWERPOINT

→ **Vincent Colomb**

*Coordinateur du programme
AGRIBALYSE, Service agriculture,
forêts et bioressources, ADEME*

Dans la mise en œuvre de l'ACV, il faut en premier lieu bien définir l'utilité du produit. On évaluera les impacts systématiquement en fonction de cette référence (ex : 1 kg de blé) appelée unité fonctionnelle dans notre jargon. Il s'agit ensuite de dresser le bilan complet de ce qu'il faut mobiliser pour produire cette unité. Au final, on agrège l'ensemble des flux entrants et sortants, ce qui permet d'exprimer les impacts environnementaux sous forme d'indicateurs. A travers une analyse multicritères sur l'ensemble du cycle de vie, on peut ainsi éviter les transferts de pollution.

AGRIBALYSE® est né en 2007 d'un constat : les données d'analyse environnementale des produits agricoles étaient hétérogènes et peu exploitables. C'est lors du Grenelle de l'environnement que la méthodologie d'analyse des produits est préconisée pour l'évaluation des produits de consommation. En 2014 est publiée la première version de la base de données, constituée de références largement partagées par le monde agricole. Depuis, les travaux se poursuivent, notamment pour soutenir des projets d'éco-conception ou la mise en œuvre de démarches d'information environnementale.



INTERVIEW

→ **Hayo Van Der Werf**

Chercheur INRA

AGRIBALYSE® est développée par le partenariat ADEME-INRA, avec le soutien des partenaires agricoles : le CIRAD, IN VIVO, ACTA et le MEEM ; le PNUE et AGROSCOPE accompagnent également le projet dans sa dimension internationale. On notera la contribution majeure de M. Peter Koch, ancien chargé de mission d'Agroscope et qui a poursuivi ses travaux en tant que consultant, et qui a beaucoup travaillé sur l'opérationnalisation, la gestion informatique et la mise à jour de la base de données. La première version d'AGRIBALYSE® contenait des bases de données pour 150 produits, couvrant les fruits et légumes, quelques produits tropicaux, des cultures, ainsi que des productions animales. Le périmètre de calcul est celui de la France et le cadre d'analyse celui inclut l'ensemble des impacts jusqu'à la « porte de sortie de la ferme ». Pour aboutir à des résultats sur l'ensemble du cycle de vie d'un produit agro-alimentaire, il faut donc combiner ces données avec d'autres bases de données existantes sur le transport et la transformation. La version 1.3 d'AGRIBALYSE® sera disponible en janvier 2017.

**RETOUR AU
SOMMAIRE**



Les futures versions d'AGRIBALYSE® (en 2018-2019) seront encore enrichies dans leur contenu et la précision des indicateurs environnementaux : on y traitera de la question du stockage du carbone dans le sol, ainsi que de l'empreinte eau. La prise en compte des pesticides et leurs impacts sera également améliorée. D'autres pistes de recherche, importantes mais moins matures ont aussi été identifiées : prise en compte des effets positifs et négatifs sur la biodiversité, impact territorial ou encore lien entre l'ACV et les limites planétaires. L'ACV pourrait aussi être faite au regard de la qualité nutritionnelle des produits. Il s'agirait alors d'identifier plus précisément les liens entre régimes alimentaires, nutrition et environnement.

On étudiera aussi de nouveaux produits, on intégrera des méthodologies spécifiques et on y développera des nouveaux indicateurs. Notre ambition est d'intégrer plus de systèmes de production pour un même produit, afin d'identifier les meilleurs ratios productivité/impact environnemental. C'est pourquoi nous avons développé la plateforme d'analyse multicritères de la durabilité "MEANS-Inout" dans laquelle les acteurs économiques pourront calculer plus facilement et de manière harmonisée les indicateurs, et potentiellement contribuer à alimenter la BDD AGRIBALYSE® (les modalités restent à préciser cependant). MEANS est une initiative de l'INRA, fortement soutenue par l'ADEME. Le logiciel Inout intégré à la plateforme facilite l'inventaire de cycle de vie, qui devient accessible par des personnes non initiées à la discipline. Il suffit de renseigner par internet des données techniques, Means-Inout calcule ensuite les émissions directes et ces résultats peuvent ensuite être exportés vers un logiciel d'ACV, conformément à la méthodologie AGRIBALYSE®.

Le futur d'AGRIBALYSE® est à co-construire, avec la communauté de ses utilisateurs, en fonction de ses priorités. A ce jour, les utilisations d'AGRIBALYSE® couvrent une grande variété de projets : le développement de l'écoconception, de l'information environnementale, une meilleure connaissance de la nutrition et des régimes alimentaires, ou encore la réalisation d'études

prospectives et d'analyse de politiques publiques. Suivant le profil des utilisateurs, le niveau de détails des demandes d'informations peut largement varier. Or on ne peut multiplier les bases de données. Il faut donc réussir à trouver un équilibre et une agilité qui satisfassent l'ensemble des besoins.

L'objectif d'AGRIBALYSE® est de devenir la base de données française de référence pour l'agriculture et l'alimentation, afin qu'elle soutienne efficacement les démarches d'écoconception et conduise à des systèmes agro-alimentaires plus innovants et performants. On commence à avoir de bonnes connaissances sur les techniques (techniques agricoles, leviers logistiques, etc.) permettant d'améliorer la performance environnementale des produits alimentaires et de faire de l'écoconception). Cependant, on maîtrise moins les processus qui conduisent à basculer vers de l'écoconception. Il nous reste à travailler sur les leviers du changement, sur la communication dans ce domaine. Nous souhaitons vivement connaître les attentes des utilisateurs pour orienter précisément l'évolution de la base de données.

Pour l'année à venir, il s'agira certainement de travailler davantage sur la diffusion des résultats d'AGRIBALYSE®, sur la communication et la simplification des résultats. Une formation "écoconception méthode AGRIBALYSE®" est ainsi envisagée. Il existe à ce jour au niveau international de nombreuses bases de données et il est essentiel de les harmoniser tout en conservant un niveau de détail relativement élevé, comme le fait AGRIBALYSE®. Nous souhaitons être plus opérationnels et nous interrogeons sur la meilleure manière de faire le lien avec les utilisateurs. Faut-il créer un club utilisateurs, des forums, davantage d'utilisateurs dans le comité de pilotage? Nous devons aussi nous interroger sur la place de la recherche, car pour maintenir la crédibilité de l'outil, des mises à jour régulières sont nécessaires, ce qui peut être complexe et coûteux dans un environnement en open source. Vous l'aurez compris, l'ADEME et ses partenaires sont à votre écoute pour que le programme AGRIBALYSE® soit toujours plus utile pour soutenir la transition écologique.

Zoom sur deux projets AGRIBALYSE® : empreinte eau et produits de la mer

→ **Edith Martin**
Bureau d'étude Quantis



L'eau en plus d'être un enjeu environnemental est aussi un enjeu économique. Il existe trois grands risques associés à l'eau qui peuvent influencer sur son prix. Les risques physiques, en termes de qualité et de quantité peuvent limiter l'accès à l'eau. Les risques réglementaires

surviennent par exemple lorsque les autorisations d'exploitation sont remises en cause ou lorsque les normes sur la qualité des eaux de rejets évoluent. Le

POWERPOINT

**RETOUR AU
SOMMAIRE**

risque réputationnel peut donner lieu à la dégradation de l'image de la marque au point de lui porter gravement préjudice. Ainsi Coca-Cola a perdu 25 millions d'euros en 2014 car l'une de ses usines en Inde qui pompait trop d'eau dans la nappe avait suscité la colère des habitants et avait dû fermer. L'eau peut paraître bon marché mais c'est une ressource qui peut devenir très chère.

L'agriculture représente environ 70% de la consommation mondiale d'eau, le reste étant réparti entre les boissons et les besoins des industries agro-alimentaires. Ces dernières sont de plus en plus questionnées sur leurs politiques de gestion de l'eau. On citera ainsi l'AgWater Challenge qui est un audit volontaire sur la consommation d'eau, le rapport «Feeding ourselves Thirsty» du CERES qui classe les entreprises en fonction de leur bonne gestion de l'eau, le CDP Water qui est une plateforme sur laquelle les grandes entreprises rapportent en transparence leurs consommations, pour ensuite être classées et notées.

L'utilité d'une «empreinte eau» est bien illustrée par le cas d'étude de Pernod Ricard. Le groupe souhaitait identifier ses points chauds sur sa chaîne de valeur globale, c'est-à-dire les postes où se situent les plus grosses contributions à son empreinte hydrique. L'eau est effectivement présente à chaque étape de son process, mais les opérations industrielles représentent moins de 1 % de son empreinte eau, l'essentiel des besoins se situant au niveau de la production agricole, notamment dans les régions de fort stress hydrique. Réaliser une empreinte eau permet ainsi de réorienter les stratégies vers les endroits qui le méritent. Pour réaliser ce type de diagnostic, il faut s'appuyer sur des bases de données, mais celles qui existaient étaient

internationales et peu adaptées au contexte français. Cet exemple a contribué à la volonté de monter un groupe projet dans AGRIBALYSE 2 pour traiter spécifiquement cette question de la ressource en eau.

Pour déterminer une empreinte eau, on réalise une démarche ACV classique, en analysant à la fois les aspects qualitatifs et quantitatifs. On dresse l'inventaire des flux, avant de les agréger en indicateurs « midpoint » puis en indicateurs de dommage. L'aspect qualitatif évalue le niveau de pollution (nitrates et pesticides) des eaux, cette partie était bien traitée par AGRIBALYSE®. Les partenaires (Instituts techniques agricoles, Arvalis, Institut français de la vigne et du vin, institut de l'élevage, Terres Inovia, In Vivo, l'INRA et l'ADEME), se sont donc concentrés sur les aspects quantitatifs qui nécessitaient d'être amélioré. Le volet caractérisation (i.e. agrégation d'indicateurs physique (ex : m³) en indicateurs d'impact) se fait dans le cadre de travaux internationaux, et n'est pas dans le périmètre d'AGRIBALYSE 2 non plus.

Deux principaux objectifs sont poursuivis : (a) développer une méthode pour collecter les données agronomiques nécessaires (quantité d'eau, origine, proportion évaporée/infiltrée etc.) et (b) tester cette méthode sur différents produits, à savoir le soja, le tournesol, le maïs en grain, le maïs fourrage, la carotte, la poire, le raisin de cuve, le lait de vache et la viande bovine. Le projet a commencé en début 2016 et se clôturera début 2018. Pour l'heure, le cadre méthodologique a été ébauché, on a défini les données à collecter, on analyse les modèles hydriques. Il nous faudra ensuite utiliser ces données et les faire tourner dans un modèle, les soumettre à une revue critique externe avant de les mettre à disposition de la base de données AGRIBALYSE®.

→ Delphine Ciolek

Chargée de mission au Comité national des Pêches Maritimes

Le Comité national des Pêches Maritimes (CNPM) est un organisme de droit privé, chargé de service public et qui représente l'ensemble des marins pêcheurs français. Le secteur de la pêche représente 7 000 navires, dont 4 500 en métropole, 17 000 emplois directs, bien que le secteur subisse actuellement une tendance à la baisse. Le secteur s'investit dans une démarche de progrès pour améliorer la qualité des produits et la gestion de la ressource, ainsi que dans le domaine sanitaire. Conscient de ses impacts sur les ressources, le secteur dont l'activité est basé sur un prélèvement de ressources naturelles, a fait le choix d'un développement économique responsable et durable. Cela se traduit notamment par le renforcement



POWERPOINT

des collaborations avec le monde de la recherche scientifique.

Cette démarche de progrès voulue par les professionnels répond également à une demande sociétale forte, alimentée par l'évolution des normes européennes et nationales, l'affichage environnemental en prévision, la pression médiatique... L'exemple du thon rouge méditerranéen montre bien la complexité de la communication sur le sujet : l'espèce n'est plus menacée mais les consommateurs continuent à se détourner de ce

**RETOUR AU
SOMMAIRE**

poisson. Dans ce cadre, il serait certainement judicieux de fixer des indicateurs de manière concertée, sur la base de données fiables, scientifiquement robustes et partagées par tous

En 2015, sur proposition de l'ADEME, nous intégrons le processus AGRIBALYSE®, au sein duquel nous développons grâce à des professionnels et quelques experts, des inventaires de cycles de vie liés à la pêche. En 2016, l'objectif est d'améliorer les connaissances et le méthodologies sur les analyses de cycles de vie de

la pêche, d'approfondir la recherche en produisant et mettant à disposition des données d'entrée, d'informer les entreprises de pêche sur ce qu'est une ACV, ou un ICV, de leur permettre de situer leur bateau par rapport à une moyenne.

Pour l'instant, nous avons défini une quinzaine de cas d'études représentatifs de la diversité des pêches sur le marché français. Chaque cas est défini selon un triplé : espèce, zone de pêche et méthode de pêche. Les résultats seront disponibles fin 2017

Le regard d'ailleurs

→ **Thomas Nemecek,**
Manager de projet en analyse de cycle de vie, Agroscope



POWERPOINT

Les bases de données ACV se développent aussi à l'international, et en particulier concernant les produits agricoles et alimentaires. Par exemple, Eco-invent est une base de données bien connue dans le monde des ACV depuis plus de 20 ans. Elle couvre tous les secteurs économiques et a récemment été enrichie de données sur l'agriculture issues du « Worldfood Database ». Une autre initiative remarquable est le Sustainable Recycling Industries, car elle a permis de créer une base de données nationale pour l'Afrique du Sud, le Brésil et l'Inde et prochainement pour le Pérou et la Colombie.

Depuis 10 ans, grâce à l'action de Quantis et d'Agroscope, la base de données du Worldfood-database est devenue bien plus fournie. Elle est désormais en partie intégrée à Ecolinvent et sa 2ème phase démarre dans les prochains mois. Agri-footprint est une autre importante base de données provenant des Pays-Bas et initialement consacrée aux aliments pour animaux. Elle couvre aujourd'hui tous les aliments et continue à s'enrichir. Le FAO a développé le Livestock Environmental Assessment and Performance Partnership (LEAP) pour aider les pays en voie de développement à améliorer leur production

animale, tout en limitant leurs émissions de gaz à effet de serre (GES), filière par filière. Dans ce cadre, un inventaire des aliments pour animaux a donc été réalisé.

Au final, on assiste à une multiplication d'initiatives nationales sur les bases de données ACV agricoles : aux USA, en Australie, en Asie. Dans ce contexte, AGRIBALYSE® jouit d'une bonne réputation internationale, son principal défaut étant qu'il soit limité à la France. Il faut donc créer des liens entre AGRIBALYSE® et d'autres projets internationaux, multiplier les échanges à l'instar du Lifecycle Initiative du PNUE qui est un guide pour la création de base de données. Le PNUE ambitionne de créer un réseau de base de données pour faciliter les échanges entre elles.

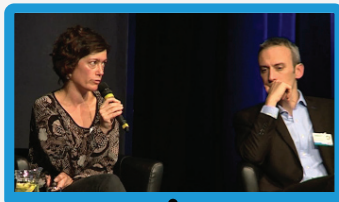
La tâche reste immense même si nous disposons de beaucoup plus d'informations qu'il y a 10 ans. De nombreuses informations font encore défaut, car il existe une grande variabilité méthodologique, géographique et temporelle entre les bases. Il faut donc lier les différents efforts, coordonner au niveau global la collecte de données et harmoniser des bases de données pour les rendre plus accessibles et ainsi favoriser l'écoconception.

LA VERSION INTÉGRALE



**RETOUR AU
SOMMAIRE**

COMMUNIQUER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE



LA SYNTHÈSE - 15 MIN

L'affichage environnemental : où en est-on ?

→ Julien Fosse

Chef du bureau de l'agriculture, de l'industrie et des infrastructures énergétiques, Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM)



POWERPOINT

La mise en œuvre de l'affichage environnemental en France a débuté en 2008 et s'inscrit en 2015 dans la loi sur la transition énergétique et la croissance verte (LTECV). Cette loi vise entre autre à réduire l'impact environnemental des produits et à améliorer l'information environnementale des consommateurs. C'est pourquoi la question de l'évaluation des impacts environnementaux est un objectif de premier ordre.

Le choix de départ était d'encadrer et d'accompagner les initiatives volontaires. Le MEEM est ainsi engagé au niveau européen, international et au niveau français dans la construction de modèles d'affichage environnemental. Les travaux en France se déroulent dans le cadre de la plateforme nationale d'affichage environnemental, qui est un lieu de discussion et d'échanges, notamment sur les enjeux méthodologiques.

Des entreprises sont déjà prêtes à tester l'affichage environnemental, dans les secteurs de l'hôtellerie, de l'habillement et de l'ameublement, de même que le groupe Casino pour l'alimentation et la FNAC. Casino s'appuie d'ailleurs sur les données d'AGRIBALYSE® pour ses expérimentations. Plusieurs visuels d'affichage co-

existent pour l'heure et font l'objet de discussions : l'un est relativement détaillé, un autre est plus synthétique avec un indicateur quantitatif, un dernier est composé de plusieurs classes.

De nombreux travaux ont démontré que ces affichages peuvent avoir une incidence vertueuse sur les comportements d'achat des consommateurs. Il existe en effet un « consentement à payer » supérieur pour des produits qui ont un avantage positif sur l'environnement. Or, l'affichage environnemental en explicitant cet avantage positif, pourrait répondre efficacement aux demandes des consommateurs. Les méthodologies doivent encore progresser, sur l'empreinte biodiversité comme sur l'indicateur de stockage de carbone.

En matière d'affichage environnemental, la France dispose d'un temps d'avance au niveau européen et international. Il faut préserver et cultiver cette avance pour influencer ce qui sera fait en Europe et sur l'économie circulaire.

**RETOUR AU
SOMMAIRE**



→ **Ann de Schryver**

Policy officer, équipe Product Environmental Footprint, DG Environnement, Commission européenne



POWERPOINT

L'outil ACV est bien connu et utilisé par les services de la Commission. Dès 2004, la méthode ACV est reconnue comme étant le meilleur outil pour mesurer l'impact environnemental des produits. En 2010, il a été demandé d'établir une méthode unique qui vienne harmoniser les méthodes existantes de calcul d'empreinte environnementale pour l'ensemble des pays européens. Cette méthode doit être basée sur l'ACV et intégrer plusieurs indicateurs, doit repérer les points critiques de l'empreinte environnementale et être crédible aux yeux des consommateurs. Dans les supermarchés, on retrouve un grand nombre de labels (80 labels pour l'empreinte carbone). En 2013, la Commission a publié le «Guide Product of environmental footprint» qui est une méthodologie de calcul de l'empreinte environnementale plus exigeante que l'ISO 14 044. Pour la Commission européenne (CE), l'économie circulaire doit également se baser sur l'analyse de cycle de vie et se focaliser sur la communication vis-à-vis du consommateur.

En 2013, la CE souhaitait qu'il y ait des règles spécifiques par groupe de produits ou par organisation. Si l'on prend l'exemple du vin, les questionnements méthodologiques consistent alors à se demander s'il faut ou non prendre en compte la phase d'utilisation, quelle unité fonctionnelle on doit retenir, comment communiquer, quel kilométrage du consommateur retenir etc. L'objectif est d'employer une méthodologie commune à tous les pays, par groupe de produits, pour rendre possible les comparaisons.

Il s'en est suivi une période de test pilotes sur trois ans pour développer les PEFCR (Product Environmental Footprint Categorical Rules) et les OEFSR (Organisational Environmental Footprint Sector Rules). Ces tests servent aussi à analyser les différentes approches pour la vérification des données comme dans un audit externe. Elles permettent aussi de comparer différentes manières de communiquer.

La CE veille à ce que la méthode soit adaptée aux PME. L'ambition est de récolter les données à un niveau international et pas seulement sur le plan européen. Tous les producteurs qui vendent en Europe sont invités à y participer, par exemple ceux provenant de Nouvelle Zélande dans le cadre de la production laitière.

Sur les 130 industries volontaires pour participer aux tests, 27 ont été retenues pour finalement aboutir à 24 groupes de produits et secteurs, dont 10 produits alimentaires. A ce jour, nous comptabilisons plus ou moins 120 études qui ont testé ces règles et qui ont été validées après trois consultations publiques. La consultation finale est désormais terminée pour tous les

pilotes. On est en train d'y intégrer tous les commentaires reçus. L'adoption du document final est prévue dans un an en novembre 2017.

Des achats de données secondaires/données de références sont en cours pour améliorer les informations sur les produits pilotes. Ainsi, les résultats pour l'énergie et le transport sont déjà disponibles. Ceux concernant les produits alimentaires et l'alimentation animale le seront début 2017. Certains produits nécessitent d'ailleurs quelques approfondissements méthodologiques. Deux groupes de travail ont ainsi réfléchi au taux de réutilisation des emballages et aux clés d'allocation entre les différents co-produits de l'élevage. De même, la modélisation du carbone biogénique et de l'agriculture font l'objet de discussions nourries.

Chaque méthodologie spécifique (ex : groupe produits laitiers) a été testée par au moins trois entreprises avant d'être validée. C'est ainsi que plus de cent études ont été réalisées, suivant des procédures qui pouvaient être obligatoires («you shall do this»), recommandées («you should do this») ou suggérées («you may do this»). Il apparaît que les entreprises ont négligées la majorité des procédures «recommandées», questionnant cette organisation et invitant à être plus prescriptif. Parmi les observations, il a été noté la difficulté de collecter certaines données primaires. Il faut donc nous questionner sur les données primaires essentielles au calcul de l'empreinte environnementale et à sa communication.

Pour la modélisation de la fin de vie des produits, on calcule pour chaque pilote l'impact moyen du produit. Cela peut soulever parfois des questions sur la pertinence des catégories choisies. Parmi les principales avancées obtenues jusqu'à aujourd'hui, nous retiendrons la réduction du nombre de PEFCR pour un même produit, la disponibilité des données secondaires dont 10 000 récemment acquises, la mise à disposition gratuite de tous les modèles ACV des tests pilotes, le développement d'outils spécifiques pour les PME, (tests en cours sur les secteurs du textile et de la bière). Un projet d'application smartphone est également en cours. Il permettrait après un scan du code barre du produit de voir l'affichage environnemental du produit. Par ailleurs, la transparence du processus est totale : tous les documents sont disponibles sur le web et toutes les parties prenantes peuvent le consulter. Après la finalisation du projet pilote, son évaluation est prévue pour 2018.

**RETOUR AU
SOMMAIRE**

Information environnementale : ils témoignent

→ **Edouard Fourdrin**

Ingénieur affichage environnemental au Service produit et efficacité matière, ADEME



POWERPOINT

En 2008, suite aux premières réflexions du Ministère du Développement durable sur le sujet, nous avons constitué la plateforme nationale sur l'affichage environnemental. L'objectif était double : apporter au consommateur une information environnementale multicritères pour qu'il intègre l'environnement dans son acte d'achat ; inciter les producteurs vers l'écoconception dès lors qu'ils utilisent le bilan environnemental et qu'ils communiquent dessus. Nous avons ainsi réuni des fédérations professionnelles, des consultants, des distributeurs et des producteurs pour mettre en place le dispositif et définir ensemble les règles d'évaluation des bases méthodologiques.

En parallèle, nous avons développé la Base Impact®

que vient compléter la base d'AGRIBALYSE® sur la partie « agriculture ». Nous avons aussi travaillé sur le développement d'outils de calcul pour différents secteurs d'activité, ainsi que sur le cadrage de la communication, avec différents exemples de format d'affichage. Pour mener l'ensemble de ces travaux, nous avons besoin d'expertises extérieures, notamment sur la connaissance des produits. Par ailleurs, lors des phases de pré-déploiement d'affichage environnemental, nous faisons appel à nos partenaires pour tester ces référentiels méthodologiques et nous faire des retours d'expérience. Grâce à la plateforme nationale et au réseau d'acteurs constitué à cette occasion, la mobilisation des acteurs pour participer à nos travaux est forte.

→ **Marc Voinnesson**

Directeur qualité non alimentaire et projet informatique pour la qualité, CASINO



INTERVIEW

Casino a développé l'indice carbone pour communiquer au consommateur l'impact environnemental des produits et permettre aux industriels de réduire cet impact. Après cet indicateur monocritère, nous avons mené en 2011 un projet d'expérimentation français pour produire l'indice environnemental qui est un affichage environnemental multicritères. Rapidement confrontés à la problématique de la collecte de données et des règles d'allocation, nous avons décidé de développer un outil qui permette d'obtenir des résultats comparables. Depuis un an, nous travaillons à l'adaptation de cette méthodologie pour sortir un indice environnemental national, qui prendra en compte les dernières évolutions des référentiels.

On se positionne sur une optique fournisseur des solutions. Nous comptabilisons 4 000 produits alimentaires répartis sur 700 fournisseurs. Notre objectif est de faire appliquer la même règle à tous nos fournisseurs. En 2017, un nouvel outil de calcul dénommé « Mieux produire » permettra de mesurer les impacts environnementaux de tous les

produits alimentaires vendus par notre enseigne, dès lors que 95 % de la recette du produit est renseigné. En effet, puisque les méthodologies de calcul seront les mêmes, nous pourrons donc confronter les produits de notre marque nationale aux produits concurrents sur la base de critères environnementaux.

Pour rendre l'outil accessible à des non-experts en ACV, nous en avons fait une application qui permet de gérer des catalogues de recettes, d'emballages, d'ingrédients avec des schémas logistiques depuis la ferme. En vulgarisant ainsi tous les concepts qui servent à calculer un impact environnemental, tout en veillant au respect du cadre méthodologique, nous permettons aux industriels de produire plus facilement leur indice environnemental. Il faut que le responsable qualité de l'industriel puisse collecter les données, les valider et les utiliser de manière transversale, sans avoir besoin

**RETOUR AU
SOMMAIRE**

POWERPOINT



de refaire des calculs pour chaque produit. Dans la conception de l'outil, il existe un véritable enjeu de performance de saisie.

Le process est simple. Si l'on peut connaître 95 % des impacts d'une recette, alors l'industriel complète ses catalogues, ses données spécifiques et les valide. Un vérificateur vient ensuite contrôler ces informations, notamment le respect des règles d'allocation. Il dispose

pour cela d'une check-list pour chacune des recettes. Après la vérification des éléments, les résultats sont générés et un outil de simulation identifie les points chauds du produit pour l'améliorer. A ce jour, cette initiative de Casino n'est pas suivie par les autres distributeurs. Il faudrait probablement pour cela une officialisation au niveau national des conditions d'utilisation et du pictogramme national.

→ Vincent Colomb pour François Pasteau, chef de l'Epi Dupin



«Bon pour le climat» est une association portée par des restaurateurs et des professionnels de l'alimentation qui regroupent une centaine d'adhérents. Elle fait la promotion de l'utilisation de produits locaux, de saison et de la cuisine des végétaux. Elle utilise un écolocalisateur développé par ECO2 Initiative pour déterminer l'impact climat des assiettes, s'appuyant sur les données d'AGRIBALYSE®. Les principaux objectifs sont de montrer que l'on peut lier, trois fois par jour, qualités gustatives et plaisir avec un moindre impact sur le climat.

Les restaurateurs engagés sont dans une démarche vertueuse. Ils s'interrogent, discutent avec leurs fournisseurs. Cela concerne aussi bien la petite brasserie que le restaurant gastronomique. Cette initiative ne génère pas forcément de surcoût pour les restaurateurs, car certains travaillent ainsi depuis longtemps. C'est une manière de valoriser cette approche de la profession bien que les restaurants « Bon pour le climat » n'aient pas encore suffisamment de visibilité. Pour faire venir d'autres restaurateurs, il faut consacrer du temps et de l'énergie pour leur montrer l'intérêt de ce que nous leur apportons en termes de visibilité, d'expertise et de partenariats possibles.

→ Armelle Gac

Responsable de projet effet de serre et évaluations environnementales, IDELE Institut de l'élevage



POWERPOINT

Avant 2010, nous exerçons une veille attentive sur les questions d'affichage environnemental. En effet la filière est fortement émettrice de GES et nous voulions nous assurer que la méthodologie employée prenait en compte nos préoccupations et les différents aspects environnementaux. Etant donné qu'il existe différentes manières de produire, il est important que le mode de calcul soit sensible aux pratiques des éleveurs pour mieux les aider à progresser. Il nous fallait nous accorder sur des règles méthodologiques les plus harmonisées possible entre les filières. AGRIBALYSE® propose cette base méthodologique consensuelle que nous appelons de nos vœux et que nous avons ensuite partagée au niveau européen et international.

L'empreinte carbone, l'empreinte environnementale sont des thématiques nouvelles dans le monde de l'élevage. Certains perçoivent cela comme une nouvelle contrainte environnementale. D'autres, quelles que

soient leur génération ou leur type de production (bio et conventionnel) comprennent mieux l'enjeu et font évoluer leur pratiques.

La finalité de l'affichage est l'écoconception des systèmes d'élevage. Dans cette perspective, deux grands projets de déploiement de démarche d'éco-conception ont vu le jour : Life Carbon Dairy et Beef Carbon. Il s'agit de plans d'actions qui visent à limiter l'impact climatique avec des objectifs chiffrés : réduire l'empreinte carbone du lait de 20 % en 10 ans et celle de la viande de 15 %. On dénombre 3 900 fermes participant au Life Carbon Dairy. Depuis 2016, une autre initiative nationale, «Ferme bas carbone», a réuni 1 000 fermes. Cet outil fait le lien entre les émissions de carbone des fermes d'élevage et les pratiques. Des acteurs de terrains sont ainsi formés à cet outil pour faire du conseil afin de parvenir à des réductions

**RETOUR AU
SOMMAIRE**

d'impacts. C'est une manière de revoir les exploitations et leurs efficacités ; les éleveurs y gagnent du point de vue technique, économique et environnemental.

Il faut maintenant déployer davantage la démarche auprès d'un plus grand nombre d'acteurs tout en développant la méthodologie, pour mieux prendre en compte le carbone stocké dans sols agricoles, pour

mieux intégrer l'empreinte eau, la biodiversité et tout ce qui contribue à la qualité des paysages. L'évaluation environnementale et la communication envers les consommateurs ne doit pas être trop simplifiée, mais au contraire reposer sur des indicateurs multicritères.

→ *Edouard Fourdrin*

L'information environnementale est essentielle et il faut communiquer auprès du consommateur, mais cela doit se faire de concert avec une démarche d'écoconception du producteur, qui pourra identifier des pistes de réduction de coûts environnementaux pour ses produits et communiquer sur l'amélioration de sa performance environnementale.

La France jouit d'une reconnaissance internationale pour sa méthodologie en matière d'affichage

environnemental. Ses travaux nourrissent les recherches des partenaires étrangers comme la Commission européenne, mais l'inverse est tout aussi vrai. Les processus itératifs des travaux dans ce domaine nous amènent à fortement coopérer avec les autres instances internationales, pour aboutir *in fine* à une harmonisation des méthodes.

LA VERSION INTÉGRALE



[RETOUR AU
SOMMAIRE](#)



ÉCOCONCEVOIR DANS LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE, QU'EST-CE QUE CELA PEUT BIEN ÊTRE ?



LA SYNTHÈSE - 15 MIN

Écoconception. Une démarche stratégique pour répondre au marché

→ **Samuel Causse**

*Consultant expert écoconception,
Evea*



POWERPOINT

EVEA est un bureau d'études spécialisé dans l'écoconception. Depuis 2010, EVEA a développé un pôle de compétences en agronomie et chimie pour mieux travailler tout le long de la chaîne de valeurs, notamment dans les filières agricoles, dans l'industrie agro-alimentaire ou encore dans la bio-raffinerie.

L'écoconception est avant tout de la conception, dont la faisabilité technique est élargie à la dimension environnementale. Un produit écoconçu est donc un produit qui va se vendre parce qu'il répond aux attentes du client, tout en se substituant à un produit plus impactant. On distingue deux leviers pour faire de l'écoconception : d'une part, l'amélioration du service rendu sans augmentation des impacts (ex: allongement de la durée de vie du produit, amélioration de la quantité de protéines dans un plat...) et d'autre part, la diminution des impacts environnementaux.

Plusieurs attitudes sont possibles pour les entreprises. Suivant qu'elles soient défensives ou agressives, tournées vers le client ou vers l'interne, l'approche et la finalité de l'écoconception seront différentes.

En matière d'anticipation réglementaire, le secteur agricole n'est pas encore concerné par des limitations d'émission de GES, ce qui en revanche est le cas pour les

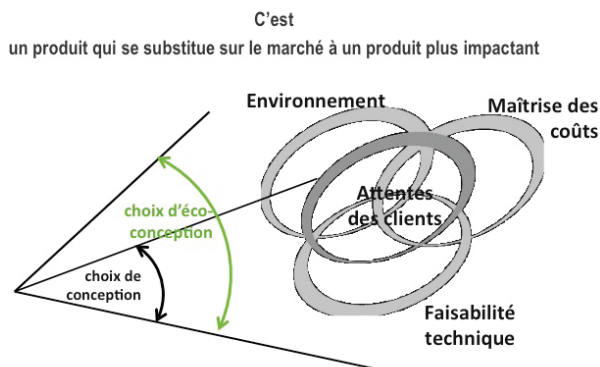
biocarburants dans le cadre de la directive RED, ainsi que pour les bâtiments neufs à partir de 2018 conformément à la LTECV. Dans cette perspective, il faudra donc fournir demain de plus en plus d'efforts en matière d'écoconception, pour garder ses parts de marché.

Selon une étude franco-québécoise sur la rentabilité de l'écoconception, on constate une augmentation de la marge bénéficiaire (+12 %) des produits écoconçus par rapport aux autres produits car on a réduit les coûts de transport et d'emballage etc. Cette étude suit une méthodologie "cradle to gate", c'est-à-dire que la limite de prise en compte des impacts est celle du magasin distributeur. Or, l'écoconception tient compte aussi des économies réalisées par les clients.

L'ACV a le mérite d'objectiver les impacts et peut conduire à des résultats allant à l'encontre des idées reçues. Ainsi, Soliance qui est une entreprise d'actifs cosmétiques a pu constater que son nouveau produit sous forme liquide était moins impactant sur le plan environnemental qu'un produit similaire en poudre. La dimension environnementale ne saurait être dissociée des considérations économiques. Il faut en effet pouvoir

**RETOUR AU
SOMMAIRE**

Un produit éco-conçu ...

→ **Roland Marion**

Chef de service adjoint, Service produits et efficacité matière, ADEME



POWERPOINT

Il faut 30 tonnes de ressources matière pour produire une tonne de produit « technique ». Un téléphone portable nécessite pour sa fabrication 70 kg de nature. De même, la consommation annuelle d'un citoyen européen équivaut à 70 tonnes de matières. Ces masses mobilisées sont considérées comme perdues. Pourtant, depuis 30 ans, nous avons réalisé d'importants efforts : - 40 % d'effet de serre entre 1990 et 2013. Mais prolonger ces efforts ne saurait suffire compte tenu des croissances démographique (11 milliards d'habitants en 2100) et économique que nous connaissons. De surcroît, ces deux phénomènes sont co-extensifs et se renforcent mutuellement.

Dans ce contexte, on peut voir à travers trois exemples que l'écoconception peut être un axe important à développer. Ainsi, un constructeur automobile allemand avait atteint une limite dans la réduction des impacts environnementaux liés à la production et à la fin de vie des véhicules. Il a alors modifié la conception de ses véhicules pour qu'ils consomment moins et pour qu'ils génèrent moins d'impacts lors de leur phase d'utilisation. Cela l'a conduit à développer des véhicules électriques. L'écoconception peut conduire aussi à changer de modèle économique. C'est le cas de l'entreprise Mobilwood qui, grâce à l'ACV qu'elle a réalisée sur son activité, a pris conscience de son impact sur la matière. Depuis, elle ne vend plus de meubles en magasins, mais les loue et les remplace au fur et à mesure, améliore la durée de vie de ses produits... Lacoste également est exemplaire quand la marque fait une ACV de son produit phare et constate que le coton concentre 80 % des impacts. Pour remplacer

lier les choix d'investissements industriels, les temps de retour sur investissement, les difficultés techniques de mises en oeuvre avec l'impact environnemental pour effectuer un choix éclairé qui soit optimal.

La démarche d'écoconception peut être valorisée à travers une communication rigoureuse, technique et scientifique, basée sur des données vérifiées. En étant ainsi conforme à l'ISO 14 020 qui cadre la communication environnementale, on évite le greenwashing.

le coton, Lacoste choisit le chanvre, matière qui se révèle être moins impactante et plus efficace. De plus, l'emploi de cette ressource a fait rapatrier des emplois locaux.

L'ADEME est disposée à accompagner les entreprises désireuses d'intégrer l'écoconception dans leurs pratiques, en les soutenant par exemple dans leur démarche volontaire d'affichage environnemental. Les entreprises peuvent aussi s'engager dans un écolabel, que l'on peut considérer comme du « prêt-à-porter de l'écoconception » car il suffit de respecter un cahier des charges prédéfini, lui-même basé sur des résultats ACV, pour obtenir le sésame. L'écolabel européen n'est pas disponible pour les produits alimentaires.

En complément, il existe des leviers réglementaires, comme la LTECV, le « paquet économie circulaire », la directive « ecodesign ». D'autres leviers économiques ou financiers sont en réflexion, comme la modulation du taux de TVA ou de l'écocontribution en fonction de la qualité environnementale du produit.

Concernant la durée de vie des produits, il faut savoir que selon la LTECV, l'obsolescence programmée est un délit. Mais l'obsolescence programmée est une question technique difficile à objectiver car la pression d'usage d'un produit varie fortement d'un utilisateur à l'autre. A l'inverse, certains constructeurs ont toutefois fait évoluer leurs modèles économiques en privilégiant la réparabilité des produits, l'impression 3D en pièces détachées...

**RETOUR AU
SOMMAIRE**



Ecoconception : une démarche stratégique pour répondre au marché

→ Dominique Grassely

Chef de centre de Saint-Rémy-de-Provence, centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (CTIFL)



Le CTIFL est partenaire d'AGRIBALYSE® depuis sa première phase. Nous continuons à travailler avec l'ADEME pour enrichir l'inventaire de cycle de vie sur une dizaine de fruits et une dizaine de légumes, soit une centaine de nouveaux inventaires sur les fruits et légumes qui viendront alimenter la base. Entretemps, nous contribuons à améliorer les pratiques agricoles dans le secteur, mais il n'existe pas véritablement de démarche environnementale globale au niveau de la filière. La pression exercée par les clients sur la qualité environnementale des produits a d'ailleurs plutôt diminué ces derniers temps. On note quelques initiatives exemplaires comme ce partenariat entre un fournisseur en produits agricoles et une enseigne de la restauration rapide. Ils ont développé une démarche environnementale visant à encourager l'ensemble des fournisseurs alimentaires de l'enseigne à diminuer l'empreinte environnementale de leurs produits, avec des objectifs de réduction précis.

Nos travaux se font en deux phases : la première consiste à fournir des références ACV sur le mode de production

actuelle des différents fruits et légumes. Ces résultats seront ensuite présentés à différents producteurs et spécialistes des filières, afin de travailler ensemble sur des nouveaux itinéraires de production plus performants au niveau environnemental (et réaliste au niveau économique). Pour le cas du chou-fleur par exemple, nous voyons grâce à l'ACV que l'impact principal provient de la fertilisation azotée et de l'excès d'apports en engrais minéraux. Concernant la production de tomates, dont 85 % de la production en France provient de serres chauffées fortement émettrices de GES, l'effort devra se concentrer sur la réduction de consommation d'énergie fossile. Certains vont donc déplacer leurs serres de manière à pouvoir récupérer les pertes de chaleur provenant d'usines situées à proximité. Ainsi, la culture des arbres fruitiers devra veiller à limiter le nombre de passage du tracteurs pour la pulvérisation des produits phytosanitaires. Le changement des pratiques agricoles sera facilité s'il est favorable au niveau économique. La pression exercée par les acheteurs constitue aussi un bon effet de levier.

→ Frédéric Imbert

Chef du service recherche & développement, Dijon céréales



La coopérative agricole travaille étroitement avec le pôle de compétitivité de la région sur les axes goût / nutrition / santé / environnement. Cependant, elle n'est pas structurée pour mettre en avant les efforts des producteurs. Nous avons par exemple réalisé une étude ACV sur le blé et avons établi des indicateurs, mais en l'absence de données sur d'autres producteurs comparables, il est difficile de nous situer par rapport aux autres.

Nous avons monté en 2010 avec l'aide du Ministère de l'agriculture (1 million d'euros de subventions) une structure d'expérimentations pluri-annuelle d'innovations agro-environnementales. L'objectif de cette plateforme d'écoconception agricole n'est pas de concurrencer les organismes de recherche comme l'INRA. Il s'agit au contraire de travailler avec eux pour disposer

d'expérimentations appliquées et transférables sur le terrain autour de systèmes innovants. Nous avons ainsi testé environ 150 systèmes agricoles comportant moins d'intrants, présentant une meilleure qualité des produits, notamment en termes de taux de protéines du blé. On pourrait certainement aller encore plus loin dans ces recherches en utilisant la méthode ACV. Formaliser une méthode d'amélioration environnementale permettrait aussi de ne pas démultiplier les démarches vis-à-vis des clients et éviterait des audits pour chaque exploitation. L'ACV peut ainsi devenir un bon outil d'évaluation de nos progrès environnementaux et nous aider à gérer et objectiver notre stratégie de développement durable.

POWERPOINT

**RETOUR AU
SOMMAIRE**

→ Florian Trohay

Responsable RSE, General Mills



INTERVIEW

POWERPOINT

La méthode ACV est historiquement portée dans le groupe par Général Mills Europe, car l'expertise dans ce domaine est concentrée ici. La maison mère située aux Etats Unis commence à saisir l'intérêt de cette approche, ce qui augure d'une probable montée en puissance du sujet dans le groupe.

On travaille à intégrer l'ACV dans le cycle de conception du produit. En effet, avant d'être mis sur le marché, un produit doit correspondre à des critères de qualité, être conforme aux demandes du client, respecter des contraintes techniques et financières. Nous avons donc ajouté un nouveau critère qui est l'analyse environnementale et sociétale pour apporter un éclairage supplémentaire dans le processus de développement. Nous sommes actuellement en phase pilote sur les marques Yoplait et Häagen Dazs. Chaque innovation de ces marques sera donc passée au crible de l'ACV avant sa commercialisation.

L'ACV sert en premier lieu d'outil de diagnostic car il permet d'évaluer en détails l'impact des produits, faisant souvent ressortir l'importance de l'amont agricole, qui représente généralement 60 % à 80 % des impacts environnementaux. Il constitue également un bon outil de pilotage d'amélioration continue. De par son caractère multifactoriel et multicritère, il permet de réaliser les arbitrages à chaque étape de la supply chain.

Concrètement, le service R&D peut présenter pour un même produit trois options différentes ; l'ACV permettra donc de mieux cibler le bon choix. L'ACV doit aussi être un outil d'apprentissage, car il amène l'ensemble des acteurs de la filière à se poser les bonnes questions et à se positionner dans une dynamique vertueuse.

Dans ce cadre, nous travaillons avec nos fournisseurs laitiers, via les organismes interprofessionnels et les coopératives. Nous leur apportons notre expertise en écoconception car la qualité environnementale est une demande du consommateur. Il nous faut poursuivre dans cette voie tout en veillant à l'équilibre économique. La base AGRIBALYSE® sert à établir le diagnostic, à identifier les enjeux, mais aussi à comparer les impacts des différentes solutions. Au final, le groupe emploie AGRIBALYSE® davantage comme un outil de pilotage d'amélioration.

L'ACV est un outil complexe donc réservé aux experts. Pourtant, il faudrait que chaque acteur de la chaîne de valeur (le producteur agricole, les services R&D, packaging, sourcing...) puisse s'emparer de l'outil, dans une version simplifiée. Peut-être faudrait-il aboutir dans l'idéal à un même logiciel intégré, avec des fenêtres différentes dans lesquelles chaque acteur apporterait sa contribution à l'ensemble.

LA VERSION INTÉGRALE



[RETOUR AU
SOMMAIRE](#)



L'ALIMENTATION DURABLE DE DEMAIN, RÉGIMES ET PRATIQUES ALIMENTAIRES



LA SYNTHÈSE - 12 MIN

Les données AGRIBALYSE® : la clé pour une alimentation plus durable

→ **Lenaïc Monnier**

Responsable filières agricoles durables, WWF



INTERVIEW

POWERPOINT

Livewell est une initiative lancée en 2011 pour réduire les émissions de GES de la chaîne d'approvisionnement alimentaire de l'UE de 25 %. Nous avons voulu en effet montrer comment un régime alimentaire bas carbone pouvait faire baisser l'impact GES de la chaîne alimentaire tout en proposant des menus équilibrés et abordables, ceci en tenant compte des particularités culturelles des trois pays que sont l'Espagne, la France et la Suède.

Nous avons utilisé plusieurs bases de données pour évaluer l'impact GES des chaînes alimentaires et notamment AGRIBALYSE® pour la France car c'est la base de données la plus fournie. A partir de ces données, nous avons identifié avec les équipes de l'INRA des assiettes type, calculées en g/jour/personne pour les trois repas quotidiens.

Nous avons réussi à produire une première assiette représentant l'assiette actuelle de la consommation moyenne des français. Il se trouve que les français mangent moins de légumes et plus de viande que ce qui est recommandé. Ils consomment aussi trop de produits gras, salés et sucrés.

Nous avons produit une deuxième assiette "Livewell-2020" qui comprend une modification des habitudes alimentaires. Dans cette assiette, la ration de fruits et légumes est passée de 440 à 465 g /jour, concomitamment avec une baisse des protéines animales. L'assiette "Livewell-2020" comporte moins de viande et de la viande de meilleure qualité. La

consommation des produits laitiers est stable mais avec une substitution des fromages pour des produits laitiers frais car ces derniers ont un impact carbone moins élevé. Les céréales et légumineuses ont été multipliés par deux dans l'assiette Livewell-2020. La consommation de produits gras et sucrés sous forme de snacking a été réduite.

Nous avons ainsi montré qu'il est possible de modifier aisément nos habitudes alimentaires pour obtenir un impact climat moindre, une alimentation plus équilibrée, à un coût qui reste abordable puisque l'assiette "Livewell-2020" est moins chère que l'assiette actuelle moyenne. Un avenir durable réclame donc dans nos assiettes plus de végétaux et de protéines végétales, une alimentation plus variée, comportant moins de protéines animales, moins de gaspillage, moins de produits gras, sucrés et salés, plus de produits certifiés MSC.

La suite logique de ce programme est d'utiliser ces résultats pour inciter les acteurs du secteur privé, distributeurs et restaurations collectives, à modifier leurs menus pour tendre vers l'assiette Livewell. Il est aussi prévu une communication à destination du grand public : l'assiette Livewell 2020 sera donc traduite sous forme de listes de courses et déclinée en une liste de recettes à cuisiner. Une assiette "Livewell-2030" avec des données mises à jour est à l'étude. Elle s'inscrirait dans les objectifs des accords de Paris pour limiter le réchauffement climatique à +2C°.

**RETOUR AU
SOMMAIRE**

→ *Hervé Guyomard*

Directeur de recherche, INRA



Agrimonde Terra est une étude prospective conjointe au CIRAD et à l'INRA, qui vise à lier la sécurité alimentaire mondiale et l'usage des terres. Plus précisément, l'étude cherche à évaluer l'évolution de l'usage des terres en fonction du choix des régimes alimentaires selon des approches quantitatives et qualitatives.

Sur le plan quantitatif, nous cherchons à déterminer s'il y aura suffisamment de ressources pour satisfaire la demande en 2050. Il nous faut pour cela tenir compte des situations des différentes zones du monde. L'Afrique du Nord connaît par exemple une explosion démographique, dispose de peu de terres fertiles et de rendements faibles ; c'est une région pauvre qui manque d'eau. La sécurité alimentaire de cette zone impose d'importants échanges avec d'autres pays d'autres zones du monde. Cette perspective conduit à nuancer la recommandation du "manger local". Il faut également intégrer d'autres travaux, notamment ceux qui montrent que les conséquences du changement climatique pèseront lourdement sur l'offre alimentaire. Il faudra donc que la demande s'adapte, que les comportements changent à court et long terme, ce qui place au premier plan les questions d'éducation et d'informations. L'ACV joue donc un rôle essentiel pour que le consommateur, le distributeur et le producteur

comprennent les conséquences de leurs choix respectifs, pour que la politique puisse accompagner cette prise de conscience.

Sur le plan qualitatif, la question de la consommation de viande est cruciale. On ne peut généraliser le mode de vie des pays développés à l'ensemble de la planète. Pour autant, il faudra augmenter dans certaines zones la production et l'alimentation de produits carnés, pour assurer la sécurité alimentaire des agriculteurs et des ruraux de ces régions. Ceci implique une certaine préservation de l'élevage et notamment de l'élevage des ruminants, car ils sont seuls capables de valoriser des espaces entiers par leurs engrais organiques, d'assurer des moyens de traction, de fournir des solutions de survie en période difficile, etc.

Il faut continuer à réaliser ces études comme AGRIBALYSE® et chercher à dépasser les notions de produit pour aller vers des notions de systèmes alimentaires, dans lesquels il ne faudra pas seulement prendre en compte le lait, mais toute la vache et son territoire qui va avec. D'une manière générale, il faudra trouver comment mieux articuler la recherche en ACV avec les questions plus globales.

→ *Aymeric Dopter*

Adjoint au chef de l'unité nutrition, agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)



L'agence a pour mission d'apporter un soutien scientifique à nos cinq ministères de tutelle. Grâce à nos capacités de recherche et notre réseau d'experts, nous sommes en mesure de formuler des avis éclairant les politiques publiques.

Concernant les aspects nutritionnels, nous n'incluons pas dans la réponse les éventuels impacts environnementaux des recommandations que nous préconisons. Il y a toutefois une prise de conscience progressive dans ce domaine. Là où nous nous limitons auparavant aux seuls besoins nutritionnels, nous intégrons désormais la notion de prévention contre la maladie et dernièrement, nous avons aussi ajouté le volet contamination. Il ne s'agit plus de seulement recommander un aliment, car si celui-ci est contaminé, l'effet sur la santé sera au final négatif.

À l'avenir, on peut donc imaginer que l'Agence produira des recommandations sous réserve que les impacts environnementaux aient bien été pris en compte. Ceci amènerait le gestionnaire du risque à se tourner vers l'entité qui lui apportera un éclairage pertinent, à ce qu'il prenne une décision en toute connaissance de cause. A priori, les recommandations émises jusqu'à aujourd'hui ne vont pas à l'encontre de la protection de l'environnement.

En France, il n'existe pas de problème de santé publique concernant la consommation de protéines animales. C'est plutôt au niveau des acides gras qu'il peut y avoir

**RETOUR AU
SOMMAIRE**

une différence car l'alimentation d'origine animale est plus riche en acides gras saturés qu'en acides gras insaturés qu'on retrouve dans le végétal. Aussi, nous incitons à privilégier la consommation végétale pour

prévenir des complications cardio-vasculaires. A l'avenir, il est possible que nous intégrions des considérations environnementales dans un futur régime Programme National Nutrition Santé.

Le regard

→ **Albert Ritzenthaler**

Rapporteur au Conseil économique, social et environnemental de l'avis sur les circuits de distribution alimentaires adopté le 11 mai 2016



POWERPOINT

La section agriculture du Conseil économique et social et environnemental (CESE) a émis un avis unanime sur l'état du circuit de distribution des produits alimentaires en France. La situation est alarmante. Notre société de consommation de masse, liée au développement des hypermarchés et alimentée par les agro-industries est arrivée au bout d'un cycle. La guerre des prix a eu des conséquences délétères sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Par ailleurs, la demande sociétale évolue. Nous sortons donc progressivement de ce modèle pour aller vers un système «plus individué». La question est alors de savoir comment nous allons organiser ce nouveau système dans un contexte où la part du budget du ménage alloué à l'alimentation est passé de 28 % il y a 40 ans à 12,5 % aujourd'hui. Nous devons aussi nous interroger sur la place que nous voulons conférer aux circuits courts et de proximité, car ils ne pèsent pour l'instant que 8 % des achats.

L'enjeu est de garantir pour chaque acteur la reconnaissance de sa valeur ajoutée. Il faut intégrer à la réflexion une forme de responsabilisation collective, environnementale et sociale de la distribution. Les déséquilibres actuels entre producteurs et distributeurs doivent faire place à davantage de dialogue, notamment pour la fixation du prix, la construction du cahier des charges, les informations données au consommateur.

Il faudrait aussi mener une réflexion sur les publicités comparatives, aujourd'hui très axées sur les prix et trop peu sur la qualité des produits.

Jusqu'à présent, lorsque les choses ont évolué dans ce domaine, c'était toujours sous la pression de certains acteurs (cf les producteurs laitiers en septembre 2016). Pour réussir à faire évoluer les pratiques, il est impératif de mettre un terme à cette guerre des prix, ce qui exige l'accord de tous. Il faut donc que chacun sorte de sa logique défensive pour parvenir à une vision collective et partagée de la distribution, qui soit visible du consommateur. C'est un processus long, qui passera notamment par la promotion du label "Relations fournisseur responsables", le développement des interprofessions, une législation plus adaptée pour améliorer la négociation commerciale... Dans ce cadre, la dimension environnementale est fondamentale car elle correspond aux contraintes économiques et aux attentes des consommateurs. C'est pourquoi la rencontre avec l'ADEME, la présentation d'AGRIBALYSE® et de l'ACV ont été un élément déterminant pour montrer comment se faisait la répartition du coût environnemental sur la totalité des chaînes de production et de valeur.

LA VERSION INTÉGRALE



**RETOUR AU
SOMMAIRE**



→ Jérôme Mousset

*Chef du Service agriculture, forêts
et bioressources, ADEME*



On peut se réjouir que de plus en plus d'acteurs des mondes agricoles et de la recherche s'investissent dans l'ACV. C'est un outil riche en enseignements, même s'il ne répond pas à tous les sujets environnementaux. Il devient incontournable et utilisable par beaucoup d'acteurs, restaurateurs, distributeurs, industriels... Cela donne le sentiment que nous sommes en train de passer un cap en termes d'opérationnalité, d'autant plus qu'il y a en janvier 2017 une étape importante : le partenariat avec MEANS qui permet d'utiliser AGRIBALYSE® encore plus facilement.

La diversité des usages de l'ACV est remarquable : l'outil sert à l'affichage environnemental, mais il existe plein de formes possibles d'informations environnementales. Il permet aussi l'émergence de démarches d'éco-conception où l'ACV devient alors un outil de réflexion stratégique des filières, des entreprises, un outil de conception des régimes alimentaires. Selon les usages, les degrés de complexité diffèrent mais avec un socle solide, on peut envisager des simplifications comme le font CASINO, l'IDELE, ou le secteur de la restauration.

L'emploi de l'ACV repose moins sur les bases de données que sur la compétence, le savoir-faire, l'expertise que nous avons collectivement développée. Le réseau AGRIBALYSE® a contribué à cette montée en compétence.

Nous avons aujourd'hui besoin des experts qui savent prendre du recul sur les résultats. Dans le même temps, nous souhaitons une diffusion plus large de cet outil, ce qui soulève la question de l'information et de l'enseignement.

La question internationale de l'ACV est stratégique, car c'est une démarche commune à beaucoup de pays. L'évaluation des produits alimentaires repose parfois sur les bases de données de produits importés et à l'évidence, il est plus facile de travailler avec des bases de données qui communiquent entre elles. Il nous faut donc être présent dans les instances internationales pour faire connaître ce qui se passe en France. AGRIBALYSE® est un lieu qui crée du consensus et c'est un atout.

La priorité est maintenant donnée au passage à l'action, à l'accompagnement des projets pilotes dans les filières, les entreprises et les territoires pour utiliser et mettre en œuvre toutes ces démarches présentées aujourd'hui. AGRIBALYSE® est centrée sur les impacts agricoles. Nous souhaitons désormais l'élargir progressivement pour intégrer à terme l'ensemble de la chaîne alimentaire. On vient ainsi de conclure un partenariat avec le Ministère de l'Agriculture dans le cadre du Plan National Alimentation, où l'on cherche à faire émerger des projets pilotes de l'écoconception du champ à l'assiette.

→ Vincent Colomb



INTERVIEW

LA VERSION INTÉGRALE



[RETOUR AU
SOMMAIRE](#)

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale.

L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

LES COLLECTIONS DE L'ADEME



ILS L'ONT FAIT

L'ADEME catalyseur : Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



EXPERTISES

L'ADEME expert : Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.



FAITS ET CHIFFRES

L'ADEME référent : Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



CLÉS POUR AGIR

L'ADEME facilitateur : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en œuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.



HORIZONS

L'ADEME tournée vers l'avenir : Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.





SYNTHÈSE MULTIMÉDIA DE LA JOURNÉE TECHNIQUE «D'AGRIBALYSE À L'ÉCOCONCEPTION» DU 9 NOVEMBRE 2016

Ecoconception : démarche visant à intégrer des critères environnementaux dès la conception du produit pour limiter ses impacts pendant toutes les étapes de son cycle de vie.

Comment traduire ce concept pour l'agriculture et l'alimentation ?

Professionnels du secteur agricole et agro-alimentaires, vous souhaitez améliorer votre production/offre d'un point de vue environnemental pour répondre à la demande de clients et contribuer à la transition énergétique et écologique. L'ADEME et ses partenaires vous ont proposé le 9 novembre 2017 à Paris une journée dédiée à ce sujet. Objectif : vous permettre d'accéder au développement du programme AGRIBALYSE, base de données d'analyse de cycle de vie (ACV) des produits agricoles. Retrouvez dans cette synthèse de l'événement la façon dont experts et praticiens mobilisent les données ACV pour permettre des démarches d'écoconception dans les filières animales et végétales, au niveau des producteurs et transformateurs, mais aussi vers les consommateurs avec notamment des initiatives d'information environnementale. Ce rendez-vous a permis de découvrir la diversité des démarches et le contenu des outils. Une large place a été réservée aux échanges afin de recueillir vos attentes.

Visitez également la page ADEME suivante :

<http://www.ademe.fr/expertises/produire-autrement/production-agricole/passer-a-l'action/dossier/evaluation-environnementale-agriculture/loutil-agribalyser>

et consultez la documentation suivante :

«Agriculture en transition. Les filières en action» Collection Ils l'ont fait, réf.8681, gratuit, décembre 2016, 32 p. <http://www.ademe.fr/agriculture-transition>

«Alimentation et Environnement, champs d'actions pour les professionnels», Collection Clés pour agir, réf. 8574, gratuit, octobre 2016, 32 p. <http://www.ademe.fr/alimentation-environnement>

«Agriculture & Environnement. Des pratiques clefs pour la préservation du climat, des sols et de l'air, et les économies d'énergie», ADEME, 2015, réf. 8131 <http://www.ademe.fr/agriculture-environnement-pratiques-clefs-preservation-climat-sols-lair-economies-denergie>



www.ademe.fr



010190



9 791029 707858